

édito

Pour cette newsletter estivale, nous vous présentons un rapide retour sur l'année 2021 qui fut dense et riche ! De belles missions de travail qui ont permis à des salariés en parcours de construire un projet professionnel leur permettant de (re)trouver stabilité et projets d'avenir.

Pour 2022, les projets naissent, se construisent et aboutissent !

Dans cette période d'embellie économique, nous constatons que les personnes en recherche d'emploi se trouvent souvent face à des difficultés fortes qui les ont éloignées durablement du marché du travail.

Toute l'équipe travaille à leurs côtés au quotidien pour résoudre au mieux leurs difficultés ou trouver les moyens d'avancer avec.

Nous avons l'expérience, le savoir-faire et les compétences pour proposer des solutions au cas par cas, pour renouveler nos pratiques, pour innover au bénéfice des personnes qui cherchent un emploi et répondre aux besoins de notre territoire.

Marion STREICHER, Présidente

Mathilde HUOT-MARCHAND, Directrice



Sortie Citadelle

Mercredi 29 juin, INTERMED organisait pour ses salarié(e)s une sortie à la Citadelle de Besançon. Le temps d'une journée ensoleillée, 40 personnes (des salarié(e)s en parcours et leur famille) se sont retrouvées pour (re)découvrir la Citadelle.

Au programme : visite animée par un comédien, pique-nique convivial et visite libre l'après-midi.

Notre objectif : favoriser l'accès à la culture et les rencontres entre les salariés.

Un peu d'histoire, une pointe d'architecture, le tout saupoudré de sciences naturelles et vous obtenez une visite idéale ! Victime de son succès, le nombre maximal de places disponibles a été atteint en quelques semaines seulement.

Une chose est sûre : tous sont impatients de participer à la prochaine sortie culturelle d'INTERMED !

INTERMED 2021 EN CHIFFRES

397

personnes salariées et accompagnées

de 14 à 73 ans

56

sorties dynamiques (CDI, CDD, formation...)

47

nationalités

48%

issus des quartiers prioritaires

78%

avec un niveau de formation inférieur ou égal au CAP

54%

de femmes

46%

d'hommes

79 600

heures de travail

700

clients tout secteur

UN MODÈLE VERTUEUX

85% d'autofinancement

15% de financements publics

(État, Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole, Conseil départemental, Conseil régional).

UNE POSTURE D'ENTREPRISE

• 6 500 contrats • 5 000 factures • 2 000 fiches de paye

DE LA RICHESSE CRÉÉE

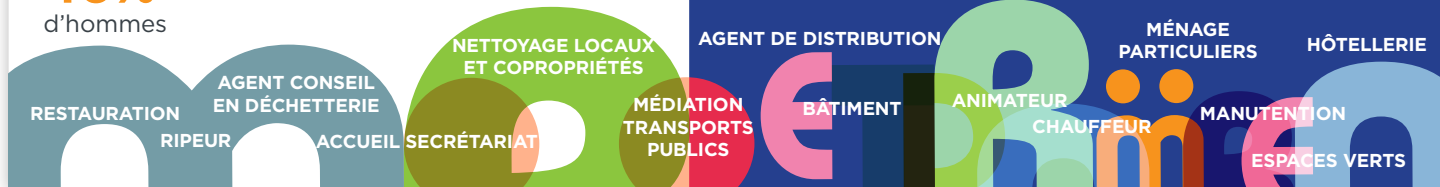
1,75 M€ de chiffre d'affaires.

570 000 €

versés aux impôts et organismes sociaux.

DU POUVOIR D'ACHAT

1,3 M€ de salaires bruts redistribués dont 1 M€ aux salariés en parcours.





Travail Alternatif Payé à la Journée - TAPAJ

C'est un programme national permettant à des jeunes de 16 à 25 ans, en situation de précarité et d'addictions, d'être rémunérés dès la fin de journée, pour une activité professionnelle non qualifiée qui ne les engage pas dans la durée.

En lien avec le service SOLEA de l'ADDSEA, **INTERMED participe pleinement à ce dispositif en assurant la fonction employeur (contrat de travail, fiche de paye...).**

Les tâches réalisées : petite manutention, aide au déménagement, travaux de peinture, administratif ou nettoyage de locaux. Les missions durent une demi-journée en moyenne.

En 2021, 10 jeunes ont réalisés 35 chantiers pour 380 heures.

Certains jeunes ont choisi d'engager un parcours au sein d'INTERMED.

Pour en savoir plus : tapaj.org

Tour de France de la Clause Sociale : INTERMED présent et contributeur !

Le 10 mai dernier se tenait le Tour de France de la Clause Sociale, à la Maison Régionale de l'Innovation de Dijon.

Pourquoi ?

Depuis les années 90, la clause sociale a connu un développement important : en 2020, près de 20 millions d'heures d'insertion ont été réalisées au niveau national.

Cette réussite quantitative engage à aller plus loin pour un développement qualitatif notamment en diversifiant les marchés concernés et les publics touchés.

L'ambition du tour de France est de permettre l'appropriation de la clause sociale et des enjeux de l'insertion en favorisant les rencontres et la connaissance mutuelle entre les acteurs de l'emploi, de l'habitat, de la politique de la ville et du renouvellement urbain tout en valorisant les bonnes pratiques sur les territoires.

Qu'est-ce que c'est ?

La clause sociale permet de conditionner l'attribution d'un marché public en réservant des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi et ainsi leur permettre de s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle.



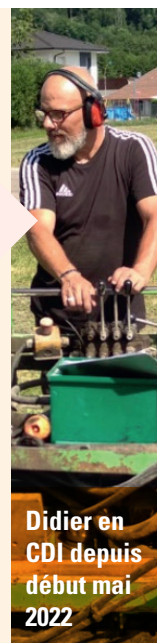
Cet événement a permis d'échanger sur le pouvoir d'agir des collectivités en faveur de l'insertion professionnelle de ses habitants.

Mathilde Huot-Marchand,
Directrice d'INTERMED lors de
l'atelier « la Commande Publique
pour les SIAE »



TÉMOIGNAGE

« J'ai sollicité les services d'INTERMED car je recherchais du personnel (départ d'un salarié) pour réaliser des sondages de sols. Ce poste ne requiert pas de compétences spécifiques car la formation se fait sur le terrain, en binôme avec un agent expérimenté : prise de poste à 7h30 à Saint-Vit, il faut aimer travailler dehors en toute saison, partir en déplacement à la journée et conduire des engins de forage.



Didier en CDI depuis début mai 2022

J'ai choisi INTERMED pour la sélection des profils, la qualité du service, le suivi de la mission et surtout l'état d'esprit : ils placent le demandeur d'emploi au cœur des relations et contrairement aux agences d'intérim, au bout de quelques mois si les « preuves sont faites », ils permettent une embauche en CDI.

C'est le 2^{ème} salarié qu'INTERMED me propose : j'ai embauché le 1^{er} l'année dernière, il est toujours dans l'entreprise.

À l'avenir, je solliciterai aussi INTERMED pour répondre à des besoins de remplacement temporaire, sur des postes administratifs par exemple ! »

Barnabé NICEY, PDG de B3G2
(bureau d'étude de sols)

événement

Vert Des Choix Solidaires devient PLACE AUX CHOIX SOLIDAIRES ET DURABLES

Venez nous retrouver Place Granvelle le 8 octobre 2022
Programme détaillé des animations de la journée dès septembre !